

RAPPORT D'ACTIVITE

2017



PRÉAMBULE :

L'activité du SMITRAL est axée sur le transport régulier des usagers, le transport des élèves des collèges, lycées, des classes Ulis écoles et collèges et de SEGPA, et le transport des personnes en situation de handicap avec le STA.

A compter de février 2017, le périmètre de l'AOMD s'est étendu à 7 nouvelles communes membres de la CAL que sont Chénières, Cosnes-et-Romain, Cons-la-Grandville, Fillières, Gorcy, Laix et Ugny.

LE TRANSPORT DES USAGERS

Le réseau actuel se structure autour de la super navette qui assure la desserte des principaux sites attractifs de l'agglomération comme l'hôpital, la maison de l'emploi, les principaux établissements scolaires, et Pôle Europe.

Cette ligne qui se veut l'épine dorsale du réseau reste la plus fréquentée avec 327 958 validations par an en 2016, 327 386 en 2017 soit 40.98 % des usagers qui fréquentent nos lignes.

- ❖ La ligne A démarre d'Heumont en passant par Longwy-Bas pour rejoindre le cabinet médical, le cinéma, Gouraincourt, l'hôpital et Pôle Europe. Sur cette dernière ont été enregistrées 74 661 validations en 2016 et en 2017 87 089 soit 10.90 % des usagers qui fréquentent nos lignes.
- ❖ La Ligne B qui part de Longwy-Bas pour rejoindre Saint-Charles, Villers-la-Montagne (sur quelques tranches horaires) Haucourt, Mexy , Longwy-Haut , Cosnes-et-Romain et Lexy avec la desserte de la place Darche , de la plaine de jeux et de la nouvelle zone commerciale Leclerc. Cette dernière concerne 68 792 validations en 2016 et 74 944 en 2017 soit 9.38% des usagers du réseau.
- ❖ La ligne C, qui reste la plus longue, assure la liaison Longwy-Villerupt et dessert également les communes de Thil, Tiercelet, Hussigny, Saulnes, Herserange Longwy-Bas, Longwy-Haut, la zone du Pulventeux et le quartier Boismont. Elle a permis d'assurer 192 830 validations en 2016 et 205 231 en 2017 soit 25.70 % des usagers du réseau.
- ❖ La ligne D part de Longwy-Bas pour rejoindre Longlaville, la zone commerciale des 3 frontières, Pôle Europe, Mont-Saint-Martin, Longwy-Haut (rue Stanislas, Lycée Mézières et rue Mercy). Cette Dernière concerne 102 039 validations par an en 2016, en 101 753 2017 soit 12.74 % des usagers qui fréquentent le réseau.

Deux transports à la demande viennent compléter ce maillage, ils desservent les communes de Morfontaine, Cutry, Villers-la-Montagne, Lexy et Haucourt. Ils ont été mobilisés pour 2401 voyages pour 2017 soit 0.3 % de l'ensemble des usagers

Près de 847 625 km ont été réalisés pour assurer l'ensemble de ces services, pour 798 804 validations.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

TGL déploie, dans le cadre de la DSP plus de 30 lignes pour assurer le transport des 3251 élèves des collèges et lycées du territoire. C'est ainsi 293 323 kilomètres qui ont été effectués pour assurer ce service.

De plus, concernant les classes spécialisée Ulis écoles, Ulis collèges et SEGPA, le SMITRAL organise dans le cadre d'un marché public, le transport de 47 élèves. Ce service, qui concernait 31 élèves en 2012, a fortement évolué. En effet, le nombre de classes élémentaires ULIS est passé de 4 à 6 et les SEGPA et Ulis collèges de 2 à 4.

Ce service mobilise 10 véhicules pour un budget de 147 000 € environ.

Un travail en concertation avec l'académie a été engagé afin de rationaliser au maximum nos moyens au regard des affectations des élèves concernés par ces orientations scolaires.

Ainsi, tout en préservant le bien être des élèves, le SMITRAL a pu assurer ce service dans un nombre d'établissement croissant avec des moyens stables.

LA MOBILITÉ DES PLUS FRAGILES

Le SMITRAL a, en 1999, mis en place un service de transport adapté dédié aux personnes rencontrant un problème de mobilité lié à une problématique santé.

La structuration de ce service émane de réunions de travail auxquelles les association APF, GIHP et les services du Conseil Départemental ont participé.

Un constat démontrait que même si les lignes régulières du réseau étaient adaptées, les personnes en situation de handicap ou rencontrant un problème de mobilité lié à leur santé ne pouvaient les emprunter.

Elles ne peuvent en effet se rendre aux arrêts de bus les plus proches de leur domicile, attendre l'arrivée des transports en raison de leur pathologie.

Pour leur permettre de ne pas être coupées de la société et accéder à des services médicaux, des loisirs, faire des courses, il était nécessaire de mettre en place un service adapté qui leur est dédié.

Un règlement conditionnant les conditions d'accès à ce dispositif a été mis en place par le Comité du SMITRAL en 2015.

Ainsi ce dernier est ouvert aux personnes domiciliées sur le territoire du SMITRAL, âgées de plus de 14 ans ou qui sont accompagnées par un adulte, qui ont un taux d'invalidité reconnu supérieur ou égal à 80%, ou qui sont titulaires d'une carte de cécité, ou sont dans l'incapacité d'utiliser physiquement ou psychiquement les services réguliers urbains (une attestation médicale motivée du médecin est requise).

Pour en bénéficier, les personnes sont invitées à déposer un dossier qui est examiné par la commission du SMITRAL (à laquelle sont invités les associations comme l'APF, des élus du SMITRAL, TGL et le Conseil Départemental.)

Ce service est intégré dans la Délégation de service public que le SMITRAL a contractualisé avec son prestataire TGL.

BILAN DE L'OPÉRATION POUR L'ANNÉE 2017 :

Actuellement, près de 107 utilisateurs inscrits pour près de 43 utilisateurs très réguliers du service (réservation plus de 3 fois par mois) sont bénéficiaires du service.

Ces derniers ont mobilisé 4414 courses pour 48 288 kms.

C'est un budget de plus de 87 395 € TTC que le SMITRAL a consacré à ce transport en 2017.

Il a pu bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle à hauteur de 25 000 € pour sa pérennisation.

La vente de ticket a permis de mobiliser 7823 € de recettes complémentaires soit 8.95 % du coût du service.

La moyenne d'âge des utilisateurs, dont la plus jeune à 22 ans et le plus âgé 92 ans, est de 55 ans.

36.36 % des usagers sont en fauteuil roulant, 17 communes sur les 23 concernées par les services du SMITRAL ont des habitants qui mobilisent ce service.

Toutefois, ce transport est activé régulièrement dans 8 communes, pour les 9 autres, nous sommes plus dans l'exceptionnel.

C'est sur les communes de Longwy, et Mont-Saint-Martin que le service est le plus sollicité (48%), mais il convient d'indiquer qu'elles concentrent le plus grand nombre d'habitants et de logements sociaux adaptés.

La majorité des transports réalisés ont pour objet, les courses pour 23 %, des visites médicales pour 29%, les loisirs 17%, le sport 4 % et l'emploi 27%.

En effet, 4 personnes utilisent ce service quotidiennement afin de se rendre sur leurs lieux de travail. Elles habitent toutes une commune rurale.

Sans ce service dédié, beaucoup de personnes en situation de handicap seraient totalement isolées, sans pouvoir accéder à des services vitaux.

MISE EN PLACE DU LIBERTY SÉNIORS

Le vieillissement de la population nécessite que les collectivités organisent un cadre de vie favorable aux personnes âgées pour permettre à ces dernières de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

La mobilité reste un enjeu majeur, car elle permet l'accès au soin, à la culture, aux loisirs, aux commerces et contribue à préserver le lien social et brise l'isolement. Cette problématique a été évoquée lors de la conférence des financeurs et constitue un enjeu majeur pour assurer une qualité de vie aux séniors.

On constate que beaucoup de personnes âgées délaissent leurs véhicules passé l'âge de 80 ans et optent pour les transports en commun.

Toutefois, les arrêts de bus et la vie dans les transports proposés ne sont pas toujours compatibles avec la fragilité des personnes abordant le 4^{ème} âge.

C'est dans ce cadre qu'en décembre 2016, le SMITRAL a déployé un nouveau service « Liberty Séniors » réservé aux personnes de plus de 75 ans.

Un jour par semaine (en fonction de la commune) moyennant le prix d'un ticket de bus, les personnes peuvent réserver une course qui s'effectue en véhicule 8 places, en porte à porte.

Un bilan sur une année de janvier 2017 à décembre 2017, nous permet de réaliser l'analyse suivante :

On estime à 500 personnes, le nombre de passagers réguliers susceptibles d'avoir recours à ce dispositif sur l'année 2017.

1317 voyages ont été réalisés par le Liberty Séniors et 44 pour le compte d'une association de retraités.

Ainsi 5 courses sont réalisées par ce service chaque jour.

Ce dernier a été largement mobilisé pour acheminer les personnes intéressées par les conférences organisées dans le cadre de la conférence des financeurs.

Les usagers de 17 communes sur 23 (périmètre du SMITRAL) mobilisent régulièrement ce service.

14 % de sa fréquentation sont assurés par les usagers des 7 nouvelles communes membres, qui sont rurales et qui représentent 7.5 % de la population totale qui bénéficie de nos transports.

Les communes les plus rurales desservies par le SMITRAL représentent 55% de la population totale de notre périmètre. Les usagers de ces secteurs représentent 76% des utilisateurs du Liberty Séniors.

Ce service répond totalement aux problématiques d'isolement des populations les plus éloignées des services commerciaux, médicaux et culturels.

La destination des courses :

- 64 % pour du Shopping
- 18% pour des rendez-vous médicaux
- 14 % pour les loisirs
- 5% pour la visite de conjoints en maison de retraite

Des courses sont réalisées pour des déplacements intra communaux mais restent limitées.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX ENGAGÉS PAR LA RÉGION GRAND EST CONCERNANT LE SYSTÈME D'INFORMATION MULTIMODALE.

La Région Grand Est souhaite déployer un système d'information multimodale concernant l'ensemble des outils de mobilité mis à disposition des usagers.

Ces systèmes avaient été développés sur les anciennes Régions et il convient de mettre en œuvre, un outil unique qui couvre la totalité du Grand Est.

Le SMITRAL est partenaire de ce projet et participe aux groupes de travail engagés pour sa mise en œuvre.

L'ensemble du dispositif doit être opérant pour 2019.

ORGANISATION DU TRANSPORT SUR VILLERUPT ET THIL

Le territoire d'Alzette-Belval dont font partie les communes de Thil et Villerupt s'est engagé dans un programme à fort enjeux qui fait l'objet d'une opération d'intérêt national, doté de moyens financiers importants.

Pour illustration l'EPA dispose d'un budget de 300 M d'euros, sur une durée de 20 ans pour organiser une nouvelle structuration de ce territoire frontalier avec le Luxembourg.

Ce projet urbain se structure autour de trois pôles principaux : Micheville, Portes de Belval, et le quartier gare à Audun-le-Tiche.

L'organisation des transports sur ce secteur constitue un axe essentiel de la politique d'aménagement portée par la CCPHVA.

Cette intercommunalité travaille sur les modalités de la prise de la compétence transport.

Dans ce cadre, elle a mandaté un bureau d'études qui a été amené à définir la stratégie d'organisation des transports souhaitée et le futur mode de gestion de cette compétence.

Le choix s'est porté sur la création d'un supra syndicat de transport qui associerait la Région Grand Est, la CCPHVA et les deux AOMD compétentes sur le périmètre de l'intercommunalité (le SMITRAL et le SMITU).

Les négociations devront être engagées en 2018 afin de finaliser les conditions de mise en œuvre de ce projet.

RÉALISATION DU DÉPÔT DE MEXY

Fin février 2016, la construction du dépôt a été engagée pour s'achever le 10 octobre 2017.

Le bâtiment a été livré à TGL en novembre 2017 pour qu'il puisse y localiser l'ensemble de ses services.

Ainsi, TGL a pu regrouper sur un seul site, la totalité de son activité qui se déployait sur 4 espaces repartis sur le périmètre du SMITRAL.

Le SIMTRAL a investi pour cette opération 3 559 690.97 € HT terrain compris, la Région Grand Est a apporté une subvention de 150 000€.

EVOLUTION DU SMITRAL

Transformation du SIVU en Syndicat Mixte :

La transformation de la communauté de communes de l'agglomération de Longwy en communauté d'agglomération, avec la prise de la compétence transport par l'intercommunalité, a généré des transformations fondamentales pour le SMITRAL.

Les élus de la CAL décidaient, le 3 janvier 2017 d'adhérer au SMiTRAL.

Le 5 janvier 2017, les élus du SMITRAL acceptaient cette proposition et modifiaient les statuts afin d'intégrer 7 nouvelles communes (Chénières, Cons-la-Grandville, Cosnes-et-Romain, Fillières, Gorcy, Laix , et Ugny).

Par un arrêté Préfectoral en date du 28 février 2017, les nouveaux statuts du SMITRAL (devenu syndicat Mixte) étaient approuvés et le périmètre de l'AOMD fixé à 23 communes.

La phase d'évolution débutée en 2016, aboutissait par la mise en place d'un Syndicat Mixte.

PERSPECTIVES 2018 EN TERMES DE PÉRIMÈTRE

Des collaborations ont été engagées avec la CCPHVA et l'AOM de Briey (le Fil) afin de contribuer à poursuivre l'amélioration des conditions de circulation en transport en commun sur nos territoires.

Les secteurs de Longuyon et de Briey seront également associés à nos projets de mobilité.

Le SMITRAL devra également s'attacher à l'organisation des transports sur un périmètre plus large qui compte 8 nouvelles communes : Chénières, Laix, Cons-La-Granville, Cosnes-et-Romain, Gorcy, Filières, Ugné et Ville-Houdlémont.

Dans ce cadre, se posera la question d'établir un PDU (plan de déplacement urbain), document obligatoire pour les territoires dotés d'une autorité organisatrice des transports dès qu'ils comptent 100 000 habitants.

En effet, ce document opposable ne pourra trouver sa pertinence que s'il couvre l'ensemble de notre arrondissement afin d'intégrer les problématiques de transport des travailleurs frontaliers, des scolaires, des personnes isolées, des territoires ruraux etc.
